



Développer l'offre touristique adaptée

Pour la clientèle en situation de handicap, la marque TOURISME & HANDICAP c'est :

- une information fiable, homogène et objective sur l'accessibilité
- un maximum d'autonomie, en regard des quatre grandes familles de handicap : auditif, mental, moteur et visuel.
- un accueil de qualité et adapté
- une démarche volontaire du prestataire pour passer du « Pouvoir accueillir » que valide la loi, au « Vouloir accueillir ».

Alsace Destination Tourisme vous propose :

- un accompagnement dans votre mise en conformité aux critères de Tourisme et Handicap
- l'évaluation de votre site à partir de critères édictés par la Direction Générale des Entreprises et l'Association Tourisme et Handicaps
- la préparation de votre dossier avant passage en commission
- la mise en relation avec les services de l'État en vue de l'attribution de la marque.

Vos avantages:

- la reconnaissance de vos efforts en faveur de l'accessibilité
- une information fiable sur les 4 grandes familles de handicap
- la réponse à la demande des personnes en situation de handicap
- la garantie d'un accueil efficace et adapté aux besoins indispensables des personnes handicapées.

Les conditions :

- Répondre aux cahiers des charges de référence
- Être conforme aux critères relatifs à deux déficiences au minimum

Obtenir la marque :

- Prendre contact avec ADT pour obtenir les informations nécessaires au dépôt de candidature ou de renouvellement de la marque :
 - → Par mail
 - → Par téléphone
- Les démarches se feront ensuite en ligne sur le site : https://www.tourisme-handicap.gouv.fr



Validation de la marque :

Les étapes pour l'obtention

de la marque Tourisme & Handicap :

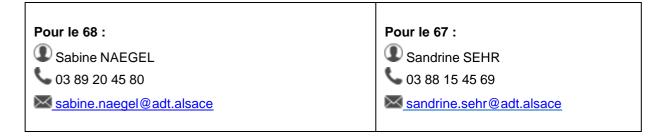
- Présentation à une commission régionale
- Validation de la marque nationale « Tourisme et Handicap » pour deux, trois ou quatre familles de handicap (auditif, mental, moteur et visuel).
- Obtention pour 5 ans, justifiée par une notification.

Affichage:

Une plaque peut être louée auprès de l'Association Tourisme et Handicaps (200 € HT pour 5 ans), la location est automatiquement renouvelable. <u>Télécharger le bon de commande ici.</u>

Contacts:

Hébergements et entreprises :



Sites de visites (musées, châteaux, lieux de mémoire, parcs à thème, etc.) et offices de tourisme :

